

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE TOUS ENSEMBLE POUR FONTENAY-aux-ROSES

Muriel Galante-Guillemot, Présidente du Groupe, Jean-Paul Aubrun, Anne Bulet, Pierre-Henri Constant, Madeleine Bucquet.

Courriel : muriel.guillemot@sfr.fr

DES SOUHAITS ... EN CE DEBUT D'ANNEE

Nous souhaitons que les trois projets sélectionnés pour la réhabilitation et l'extension du château La Boissière pour créer une école de musique et de danse soient montrés aux Fontenaisiens.

Le projet de l'architecte Pierre-Louis Faloci qui magnifie la cour du château, s'est imposé à tous, il a été choisi à l'unanimité par le jury, le 6 janvier 2012. L'extension «auditorium» semi enterrée est en fond de paysage dans la continuité de l'aile secondaire du château, de grandes marches dessinent des terrasses et ouvrent des vues sur le parc Saint Prix. Rien n'a été laissé au hasard, la simplicité de la lecture du construit, du planté, du banal et du remarquable nous a tous séduits.

Nous souhaitons M.le Maire, pour le bien être des Fontenaisiens et pour garder le patrimoine foncier de notre ville, que vous entendiez notre proposition :

« De l'argent à Fontenay-aux-Roses, on en a », vous ne cessez de le répéter. Alors plutôt que de vendre le bâtiment du conservatoire qui appartient au patrimoine communal.

- Pourquoi ne pas y installer les bureaux des services techniques, qui sont actuellement au château Sainte Barbes ?

- Pourquoi ne pas réhabiliter celui-ci, pour ne le dédier qu'à l'art dans la continuité de la médiathèque et de l'école de musique et de danse ?

Tout en y restaurant une halte-garderie pour les enfants voire... une crèche.

C'est du « gagnant/gagnant » pour rappeler une expression qui vous fut un temps familière :

- 1) Les Fontenaisiens pour leurs démarches de permis de construire, de déclaration de travaux... disposeront de bureaux plus adaptés, à mi chemin de nombreux quartiers de Fontenay.
- 2) Les riverains de la rue du Dr Soubise garderont une activité publique au coeur d'une zone pavillonnaire.
- 3) Les parents pourront profiter d'activités culturelles en laissant leurs enfants à la halte-garderie et/ou à la crèche.

Alors M. le Maire nos souhaits seront-ils exhaussés ?

Rdv : Mercredi 8 février 20h30 Salle de l'église / sur le site: www.ump-fontenay.com 2022